



**Consultation CCICAPBON-ANPR/04/20222**

**Chambre de Commerce et d'Industrie du Cap Bon (CCI Cap Bon)  
Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR)**

**Termes de référence pour le recrutement d'un  
« Hub-manager »**

**Projet B\_A.2.1\_0063 – INTECMED**

## 1. Cadre général du projet

INTECMED « Incubateurs pour l'innovation et le transfert de technologie en Méditerranée », est un projet financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme ENI CBC MED. C'est un projet de Coopération entre la Grèce, l'Espagne, l'Égypte et la Tunisie dans le but de booster l'innovation, transférer le savoir-faire et relier la recherche à l'industrie dans la région méditerranéenne. INTECMED vise à développer un écosystème d'innovation intégré au niveau local pour soutenir le transfert technologique et la commercialisation des résultats de la recherche. INTECMED développe une boîte à outils (méthodologie BRIM : mécanisme pour l'identification des innovations matures). Cette boîte à outils est composée de :

- Les Alliances Régionales pour le Transfert d'Innovation,
- Les Points de Facilité d'Innovation Régionale,
- Les Programmes de mentorat,
- La plateforme E-Bazar de l'Innovation
- Les Expositions Régionales et internationales pour le Transfert d'Innovation.

Les projets pilotes à mettre en œuvre dans les 4 régions concernées permettront de :

- Identifier des résultats de recherche prêts à l'emploi ;
- Identifier des idées entrepreneuriales matures ;
- Améliorer les caractéristiques commercialisables des nouveaux produits et services ;
- Soutenir le renforcement des compétences et la constitution d'équipes,
- La mise en réseau des chercheurs et des entrepreneurs naissants ;
- Soutenir le renforcement des capacités en matière de gestion de l'innovation
- Organiser une exposition annuelle sur le transfert de technologie,

Le programme de mentorat permettra de renforcer développement des compétences en entrepreneuriat, la commercialisation des résultats de recherche d'au moins 48 entrepreneurs/chercheurs (12 par pays) qui seront accompagnés et au moins 4 nouvelles initiatives entrepreneuriales (une par pays). L'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cap Bon (CCI Cap Bon) sont responsables de l'implémentation du projet en Tunisie.

## 2. Contexte général de l'action

Un accompagnement personnalisé, des séances de formation collectives et une assistance individuelle spécialisée pour les entreprises en démarrage jouent un rôle essentiel pour garantir que les participants reçoivent tout le soutien et l'assistance nécessaires pour Monter leurs projets innovants.

En effet, le programme de mentorat INTECMED est un outil clé dans l'élément de renforcement des capacités, Et la mise en place d'un plan d'affaires.

## 3. Définition du programme de mentorat

Pour mettre en œuvre le programme de mentorat, la CCI Cap Bon et l'ANPR, partenaires PP5 & PP6 du projet INTECMED, collaborent avec un groupe d'intervenants (consultant-expert-formateur) pour apporter un soutien aux profits des 12 candidats qui seront sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Projets Innovants initié par le projet INTECMED en Tunisie, et ce par le biais du « Programme de Mentorat INTECMED » basé sur les services suivants :

- **Tutorat individuel** pour l'accompagnement dans la phase de conception des plans d'affaires, le renforcement des modèles commerciaux et le développement des activités.

## INTECMED

- **Mentorat spécialisé** pour fournir un accompagnement individuel dans divers domaines, des conseils et des services de soutien en vue de développer des compétences spécifiques.
- **Formation collective** pour fournir un cursus de formation collective dans quatre thématiques afin de faire progresser les compétences applicables et dans le but ultime d'encourager l'échange d'idées et d'expériences.

Les 12 candidats bénéficiaires de ce programme, actifs dans le domaine de l'innovation pour les deux secteurs de l'agroalimentaire et l'artisanat, seront accompagnés pour élaborer leurs plans d'affaires durant une **période de 6 mois** (prévu du juin au décembre 2022) afin d'être éligible à concourir pour l'attribution d'un soutien financier au profit des 3 meilleurs plans d'affaires. Le profil des candidats sont :

- Des chercheurs et des jeunes entrepreneurs porteurs de projet innovant,
- Des entreprises déjà existantes depuis moins de 4 années, ayant des nouveaux produits et/ou services innovants.

L'ensemble du programme sera géré un **Hub-manager**, qui aura pour principale mission la coordination entre les intervenants (partenaires du projet, tuteurs, mentors et formateurs) et les porteurs de projets d'une part et les partenaires du projet d'autre part. Et afin de s'assurer du bon déroulement des activités et la finalisation des travaux suivant les exigences requises, le Hub-manager sera le point focal de communication entre toutes les parties prenantes du programme.

## 4. Objet de la consultation

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de mentorat INTECMED, la CCI Cap Bon et l'ANPR, lancent une consultation pour sélectionner un responsable technique « Hub-manager » de l'incubateur INTECMED.

## 5. Taches et responsabilités

Le responsable du hub sera le principal point de communication entre les partenaires RIFP et INTECMED, jouant un rôle de premier plan pendant le programme de mentorat.

Le Hub-manager sera responsable de :

### Sur le plan Techniques

- En coordination avec les partenaires, mettre en œuvre les activités du projet qui ont été décidées et selon le plan de travail adopté au niveau technique pour chaque service.
- Développer et mettre en œuvre un outil de suivi de l'avancement du projet, par services et par contrat/prestataire (tutorat, mentorat, formation)
- Développer des outils pour le suivi des services du projet au niveau de chaque étape
- Élaborer les rapports mensuels d'avancement des activités, de justification des dépenses engagées, et de suivi de l'avancement des toutes les composantes du programme
- Participer aux réunions avec les experts (tuteurs, mentors, formateurs) et apporter un appui pour une meilleure réalisation de leurs missions.
- Définition et supervision des contenus à proposer lors des sessions de formation.
- Gestion des demandes des candidats
- Création d'un processus de communication entre tous les intervenants au programme (partenaires, candidats tuteurs, formateurs, mentors)
- Gestion, revue et validation des documents, livrables et rapports
- la discussion et la compréhension des propositions des tuteurs, des mentors et des formateurs pour la réalisation des objectifs de l'action et assurer les contacts nécessaires.
- Résoudre tout problème qui pourrait entraver le bon déroulement de la mission

### Administratives

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des contrats de prestation de service suivant les normes et les procédures du Projet et du bailleur
- Assurer la qualité des prestations faites sur le terrain (suivi des calendriers et travaux des consultants/prestataires, vérification de la qualité, évaluation des livrables)
- Suivre l'utilisation des ressources, y compris les heures de tutorat, de formation et de mentorat allouées à chaque projet, avec les partenaires régionaux d'INTECMED
- Suivre de la qualité globale des actions et des KPI à respecter au cours du processus.
- Gestion de l'infrastructure, des équipements et des services offerts par l'incubateur

### Autres rôles et attributions

- **Activité d'accueil** : il est suggéré de célébrer cette action dans les locaux de l'incubateur INTECMED. L'objectif est que les candidats rencontrent leur tuteur et leurs principaux mentors, ainsi que leurs collègues. Une première activité de pitch interne devrait également être préparée.
- **Activité à moyen terme** : une fois les initiatives avancées et améliorées au cours des premiers mois du programme, une activité de pitch pour les 12 projets peut avoir lieu. Ce serait une répétition conviviale, imitant un contexte réel, très utile pour tester et valider l'effectivité des présentations. Les commentaires sincères et constructifs des collègues sont utiles et enrichissants.
- **Activité de clôture** : est suggéré de célébrer cette action dans les locaux de l'incubateur INTECMED.. Cette activité peut être organisée comme un événement ouvert, invitant des investisseurs potentiels, des accélérateurs d'entreprises et des représentants d'entités pertinentes de l'écosystème.
- **Activités de mise en réseau** : Coordination des actions de mise en réseau, en collaboration avec les partenaires d'INTECMED (CCI Cap Bon et ANPR) pour créer des liens et détecter des synergies entre les candidats.
- Effectuer toute autre tâche demandée par les partenaires, selon les besoins organisationnels et qui entre dans le cadre de ses compétences.

La mission sera exécutée au sein de l'incubateur INTECMED installé dans l'espace de la Technopole de Borj Cedria.

## 6. Résultats attendus

Mise en œuvre du programme du Mentorat et coordination entre les différents intervenants selon les spécificités techniques tout en respectant les procédures administratives et financières exigées par le programme.

## 7. Livrables

Le Hub Manager est amené à préparer les livrables suivants durant le programme de Mentorat de 6 mois

Livrables	Délais
<b>Livrable 1</b> : Rapport de l'organisation d'un séminaire de lancement du programme de Mentorat : En présentielle, dans les locaux du RIFP. L'objectif est que les entrepreneurs rencontrent leur tuteur et mentors principaux, ainsi que leurs collègues. Une première activité de pitch interne doit être préparée.	A la fin de la réalisation de l'activité
<b>Livrable 2</b> : Rapport d'activité à mi-parcours : une fois les initiatives avancées et améliorées au cours des premiers mois du programme, une activité de pitching pour les 12 projets doit avoir lieu. Ce serait une répétition amicale, émulant un contexte réel, très utile pour tester et valider l'efficacité des présentations. Les commentaires sincères et constructifs des collègues	A la Fin des trois mois

sont utiles et enrichissants.	
<b>Livrable 3</b> : Rapport d'activité de clôture : En présentielle : Cette activité peut être organisée comme un événement ouvert, invitant des investisseurs potentiels, des accélérateurs d'entreprises et des représentants d'entités pertinentes dans l'écosystème, y compris les membres de l'Alliance régionale.	Fin six mois
<b>Livrable 4</b> : Rapport d'évaluation finale des 12 plan d'affaires	Fin six mois
<b>Livrable 5</b> : Rapports mensuels d'avancement des activités des tuteurs individuels, des formateurs et des tuteurs spécialisés et des experts évaluateurs des 12 plans d'affaire	Mensuel
<b>Livrable 6</b> : Rapport des activités de mise en réseau supplémentaires qui seront organisées au niveau international, conformément aux objectifs d'INTECMED visant à promouvoir la coopération et les affaires transfrontalières. Par exemple, des expositions internationales auront lieu, comme décrit dans les rapports méthodologiques	A chaque fois qu'il y a une réunion de réseautage

Tout livrable doit être remis sous format électronique modifiable (Word, Excel, ...) et sous format papier.

Tout livrable, document ou support produit par le Hub Manager dans le cadre de cette mission est la propriété des partenaires du projet INTECMED (CCI Cap Bon et ANPR) et de l'autorité de gestion. Seulement, la CCI Cap Bon et l'ANPR qui ont la possibilité de diffuser et d'utiliser ces livrables.

## 8. Planning de l'exécution

Le Hub Manager va être présent 5 jours par semaine pendant 06 mois à partir du mois Mai2022. Il sera installé au sein de l'incubateur INTECMED dans l'espace de la Technopole de Borj Cedria. La date précise de démarrage va être communiquée par l'ANPR ultérieurement.

## 9. Procédures et critères de sélection

L'offre du soumissionnaire présentée dans les délais prévus sera examinée par une commission dont les membres seront nommés par une décision des partenaires du projet (CCI Cap Bon et ANPR). La commission compétente procédera à la vérification et à l'examen de l'offre du soumissionnaire et proposera de lui attribuer une note technique et une note financière.

❖ **Notation Technique** : La note technique sera attribuée comme suit :

Critères d'évaluation	Note maximum
<b>Niveau académique :</b> - 05 points si titulaire d'un diplôme universitaire (niveau Bac +3 ou Bac + 4) - 10 points si titulaire d'un diplôme universitaire (niveau Bac +5 ou plus)	10
<b>Expérience professionnelle :</b> 01 point pour chaque année	10
<b>Note méthodologique sur le déroulement de la mission et présentation de la démarche à suivre pour la mise en œuvre du programme</b> - 05 points si présentation d'une note méthodologique dénotant d'une bonne compréhension de la mission - 10 points si présentation d'une note méthodologique dénotant d'une bonne compréhension de la mission avec proposition d'amélioration	10
<b>Références confirmées dans la gestion de projets à vocation entrepreneuriale</b> - 5 points pour chaque référence	25
<b>Références confirmées dans des missions similaires</b> - 5 points pour chaque référence	20
<b>Références confirmés dans des missions d'élaboration des plans d'affaires et Business modèles</b> - 5 points pour chaque référence	25

NB : L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.



Ainsi, l'offre qui sera retenue techniquement est celui ayant obtenu une note technique totale supérieure ou égale à 70.

La note technique totale est la somme de toutes les notes techniques associées à chaque critère. La note technique minimale totale requise est de 70 points/100.

#### ❖ Notation Financière :

La commission classera les offres financières d'une façon croissante. Elle attribuera la note financière maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale suivant la formule suivante :

$$\text{Note Financière de l'offre} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre (i)}} \times 100$$

(i) : représente l'offre à évaluer.

#### ❖ Note globale :

La Note Globale, qui déterminera le rang des offres, sera selon la formule suivante :

$$\text{Note Globale de l'offre (i)} = [ 0,7 * \text{Note Technique de l'offre (i)} ] + [ 0,3 * \text{Note Financière de l'offre (i)} ]$$

L'offre ayant obtenu la meilleure note globale, sera considérée l'offre la plus avantageuse technico-financièrement. En cas d'égalité des notes globales de deux ou plusieurs offres, celle ayant obtenue la meilleure note technique, sera considérée l'offre la plus avantageuse.

## 10. Conditions de présentation des offres

Le dossier de l'offre complet, doit parvenir à l'ANPR sous pli fermé et scellé, et ce par recommandé par la poste ou par le rapide-poste ou remis directement au Bureau d'Ordre de l'ANPR au plus tard le 06/05/2022 à 16h00. Le cachet du bureau d'ordre de l'ANPR fait foi.

Le pli fermé et scellé doit porter à l'extérieur le libellé suivant :

**A NE PAS OUVRIR AVANT LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS**  
**Consultation commune CCICAPBON-ANPR-02/2022**  
**pour le recrutement d'un « Hub-manager » dans le cadre du projet INTECMED**  
Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique  
**Adresse (jusqu'au 31 avril 2022):** 6 Rue Ibn Al Jazzar, Tunis 1002 (jusqu'au 31 avril 2022)  
**Adresse (à partir du 01 mai 2022) :** Angle Rue Danton et Rue Robès Pierre, Lafayette (à côté du Technopointe)

Les dossiers des offres reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne se seront pas pris en considérations.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés. Les offres devront être présentées cachetées et signées comprenant les documents suivants :

 INTECMED

1. Une lettre de soumission aux noms du DG de l'ANPR et de la CCI CAP BON
2. Les présents termes de références signés et paraphés
3. Un Curriculum Vitae, selon le modèle joint en annexe-1 des présents termes de référence avec les justificatifs nécessaires attestant les qualifications requises pour chaque critère présenté et les missions accomplies ;
4. Une liste des références du prestataire dans des missions similaires ;
5. Une copie des pièces justificatives :des diplômes, des expériences générales acquises, et des qualifications en rapport avec la nature de la mission.
6. Une note méthodologique sur le déroulement de la mission et présentation de la démarche à suivre pour la mise en œuvre du programme d'incubation et si nécessaire une proposition d'amélioration, sans que cela engendre un volume d'expertise supplémentaire.
7. Un calendrier détaillé d'exécution de la mission
8. Une offre financière selon le modèle joint en annexe-2 des présents termes de référence
  
10. Une autorisation d'exercice à titre professionnel d'une activité privée lucrative dûment datée et signée par le Ministère de tutelle pour les prestataires individuels du secteur public.
11. Une déclaration sur l'honneur de non-appartenance, selon le modèle joint en annexe-3 des présents termes de référence
12. Une déclaration sur l'honneur de non-influence, selon le modèle joint en annexe-4 des présents termes de référence

## 11. Honoraires et modalités de paiement

Pour les services fournis, les partenaires du projet (CCI Cap Bon et ANPR) payent au prestataire, une rémunération correspondant aux frais des activités objet de sa mission, conformément à son offre financière négociée. Le paiement se fera par virement bancaire dans un délai de 30 jours après la réalisation effective des prestations demandées et la remise des livrables requis et la présentation d'une note d'honoraire en trois exemplaires.

## 12. Durée du contrat

La collaboration avec le hub-manager retenus démarre à partir de la signature du contrat et son enregistrement et s'achève après six mois sauf en cas de prolongation du projet accordé par l'Autorité de gestion (Management Authority).

## 13. Mode de sélection et négociation du contrat

Le mode de sélection est celui du prestataire individuel par mise en concurrence ouverte, en effet toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue de la sélection, sachant que les prestataires individuels qui font partie d'un bureau ou d'un groupement ont le droit de présenter des candidatures individuelles.

Avant l'attribution définitive des contrats, ceux-ci seront négociés avec le hub-manager retenu. Après la sélection, le hub-manager est invité par la CCI Cap Bon et l'ANPR pour la négociation et il est tenu de présenter son offre technique et financière avec la note méthodologique sur le déroulement de la mission et les plannings proposés pour mener sa mission.

Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.



 INTECMED

- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière
- 

## 14. Respect des conditions de la consultation et responsabilités respectives

Le fait pour un prestataire de service de déposer une manifestation d'intérêt, implique pour lui l'acceptation sans aucune réserve de toutes les clauses et conditions inscrites dans les présents termes de référence.

Pour la réalisation de la mission, le prestataire de service devrait s'adapter aux capacités, contraintes et rythmes de la CCI Cap Bon et l'ANPR. Il s'engage à fournir les documents et les livrables requis dans les délais impartis sous format électronique modifiable et sous format papier.

Le prestataire est tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les documents, informations, études et décisions dont il aura connaissance au cours de l'exécution de sa mission. Il s'interdit toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers sans l'accord préalable de la CCI Cap Bon et l'ANPR.

La CCI Cap Bon et l'ANPR mettront à la disposition du prestataire toutes documentations ou informations et pièces disponibles, jugées utiles à la réalisation de la mission.

## 15. Propriété intellectuelle

Les résultats obtenus ou droits sur ces résultats - notamment les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle ou industrielle - obtenus au cours de l'exécution de la mission sont la propriété exclusive de la CCI Cap Bon et l'ANPR, qui peuvent les utiliser, les publier, les attribuer ou les transférer comme ils l'entendent, sans restriction géographique ou d'une autre nature, sauf dans les cas où il existe déjà des droits de propriété intellectuelle ou industrielle.

## 16. Confidentialité

Le prestataire de service retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Ils ne peuvent, sauf dans la mesure nécessaire pour les besoins de la réalisation de la mission, ni publier ni divulguer les informations reçues sans le consentement de la CCI Cap Bon et l'ANPR.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

## 17. Frais d'enregistrement

Les frais d'enregistrement du contrat sont à la charge du soumissionnaire sélectionné et ne lui sont pas remboursés.

## 18. Règlement des litiges

En cas de litige, le hub-manager d'une part et les partenaires du projet (CCI Cap Bon et ANPR) d'autre part s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.



## 19. demande d'éclaircissement et complément d'information

Les prestataires de service peuvent demander des renseignements concernant les présents termes de références par écrit dans un délai au moins égal à 05 jours avant la date limite de clôture de cet appel sur les deux emails suivants : [cci.capbon@planet.tn](mailto:cci.capbon@planet.tn); [intecmed.anpr@gmail.com](mailto:intecmed.anpr@gmail.com)

<b>Annexe 1</b>	<b>Modèle de Curriculum Vitae</b>
-----------------	-----------------------------------

*« Consultation commune CCICAPBON-ANPR-04/2022  
pour la sélection d'un Hub-manager dans le cadre du projet INTECMED »*

- **Nom et prénom :** ...
- **Date de naissance :** ...
- **Nationalité :** ...
- **Tél / Gsm :** ...
- **Email :** ...
- **Adresse postale :** ...

- **Niveau d'études :**

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/Spécialité
...	

- **Compétences clés :** ...
- **Affiliation à des associations/groupements professionnels :** ...
- **Autres formations :** ...
- **Langues :** (bon, moyen, passable)

Langue	Lu	Parlé	Écrit	Langue
...				

- **Expérience professionnelle :**

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste
...		

- **Référence de missions similaires** (Nom du projet, Année, Lieu, Client, Poste, Activités) : ...
- **Compétences spécifiques de l'intervenant exigées dans le cadre de leur mission :** ...

**J'atteste, en toute bonne conscience, que les renseignements susmentionnés reflètent exactement ma situation, mes qualifications et mon expérience.**

**Je m'engage à assumer les conséquences de toute déclaration volontairement erronée.**



*Fait à ..., le ....*

*Signature du soumissionnaire*

**Annexe 2**

**Modèle de l'Offre Financière**

*« Consultation commune CCICAPBON-ANPR-04/2022  
pour la sélection d'un Hub-manager dans le cadre du projet INTECMED »*

.....

Arrêté la présente offre en HTVA à la somme de (en lettres) : ...

*Fait à ..., le ....*

*Signature du soumissionnaire*

**Annexe 3**

**Modèle de déclaration sur l'honneur de non appartenance**

***« Consultation commune CCICAPBON-ANPR-04/2022  
pour la sélection d'un Hub-manager dans le cadre du projet INTECMED »***

Je soussigné (Nom, prénom et fonction) ...

Ci après dénommé le soumissionnaire pour « Consultation commune CCICapBon-ANPR/04/2022, pour la sélection d'un Hub-manager dans le cadre du projet INTECMED », déclaré sur l'honneur de non appartenance à la CCI Cap Bon et à l'ANPR durant les cinq dernières années.

***Fait à ..., le ....***

***Signature du soumissionnaire***

## Annexe 4 Modèle de déclaration sur l'honneur de non influence

### *« Consultation commune CCICAPBON-ANPR-04/2022 pour la sélection d'un Hub-manager dans le cadre du projet INTECMED »*

Je soussigné (Nom, prénom et fonction ...

Ci-après dénommé le soumissionnaire pour « Consultation commune CCICapBon-ANPR/04/2022, pour la sélection d'un Hub-manager dans le cadre du projet INTECMED », déclare formellement ne pas avoir fait, et m'engage de ne pas faire par moi-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.

*Fait à ..., le ....*

*Signature du soumissionnaire*